

Si l'on en croit la *doxa*, le XXI^e siècle sera asiatique et bien des paramètres jouent en ce sens. Il ne faudrait pourtant pas que les Européens oublient les lois d'airain de la proximité géographique – ainsi que celles de la démographie – et ignorent par trop leur voisinage africain. Le vaste monde commence sur l'interface méditerranéenne ... Europe et Afrique ont donc pour partie destins liés : voilà une vérité encore difficilement audible à bien des oreilles européennes. Menaces et opportunités se conjuguent sur le continent africain et rendent complexe le décryptage des enjeux. Course sino-occidentale aux ressources pétrolières (et plus largement aux ressources naturelles), déstabilisation régionale, poussée islamo-terroriste, vacillement et faillite d'« Etats en déliquescence », déplacement de populations et drames humanitaires : l'importance et le nombre des défis humains et géopolitiques appellent une doctrine d'action et des réponses adéquates de la part des Européens. « *Challenge and Response* » ! Mais en Afrique comme ailleurs et que cela plaise ou non, l'« Europe de la défense » ne peut être pensée sans que la question de l'OTAN et celle des forces américaines ne soient posées. La présente Tribune de Jean-Sylvestre MONGRENIER analyse finement la réalité des enjeux militaires et des rapports de forces. L'auteur plaide pour l'action lucide en Afrique d'un « Axe du Bien, sans démesure ni arrogance », capable de soutenir la pacification et le développement qui sont d'abord et avant tout l'œuvre des Africains eux-mêmes. Subsidiarité oblige.

Redéploiement géostratégique et projection de puissance euro-atlantique en Afrique subsaharienne

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Chercheur associé à l'Institut Thomas More

Chercheur à l'Institut Français de Géopolitique
(Université Paris VIII)

Jean-Sylvestre MONGRENIER, 43 ans, docteur en géopolitique et professeur agrégé d'Histoire et de Géographie, est chercheur associé à l'Institut Thomas More et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis), fondé par Yves LACOSTE. Auteur du *Dictionnaire géopolitique de la défense européenne* (ed. UNICOMM, 2005) et de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (ed. Unicom, 2006), il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix scientifique de l'IHEDN en 2003 pour un mémoire de recherche sur *Les fondements géopolitiques de la défense européenne*. Il est également collaborateur régulier de la revue *Hérodote*.



« Le monde est comme un pressoir : on y presse.
Si tu es marc d'huile tu t'écouleras dans l'égout ;
si tu es huile tu resteras dans l'amphore.
Car il est nécessaire que l'on presse (...). La presse
se répand dans le monde : paroles, disettes, guerres,
indigence, renchérissement, détresse, mort. »

Saint Augustin, *Les Confessions*¹

Massacres et exodes mettent à feu et à sang la province du Darfour, sans que la Russie ou la Chine² ne retirent leur soutien au pouvoir arabo-islamiste de Khartoum. Le risque de contagion de ce conflit aux pays voisins (République Centre-Africaine et Tchad³), la question vitale du libre accès aux ressources énergétiques (Golfe de Guinée, Angola, Soudan) et la poussée islamo-terroriste dans la Corne de l'Afrique conjuguent leurs causes et leurs effets pour appeler l'attention des puissances occidentales sur les enjeux de sécurité africains. Le redéploiement de la présence militaire française qui précède et accompagne les ambitions diplomatiques de Paris dans les espaces subsahariens doit être appréhendé à travers le prisme plus large de l'Union européenne. D'aucuns évoquent le retour des thématiques « eurafricaines ». Les efforts européens pour tenter d'endiguer le chaos ne peuvent eux-mêmes être dissociés de la « grande stratégie » des Etats-Unis en Afrique, tant sur un mode bilatéral qu'à travers l'OTAN, commun outil de puissance des vingt-six nations membres de l'Alliance atlantique. Un état des lieux de la projection de puissance euro-atlantique en Afrique, dans ses divers cadres d'action et modalités, s'impose donc.

Historiquement daté, le concept d'« Eurafrrique » est utilisé par le géopolitologue allemand Karl Haushofer (1869-1946), dans le cadre de la réorganisation du « cadastre planétaire » qu'il prône entre les deux conflits mondiaux, cette nouvelle « guerre de trente ans » qui met à bas l'hégémonie collective des grandes nations européennes. Rappelons que la quasi-totalité du « Continent noir » est alors partagée entre les principales puissances coloniales européennes, France et Royaume-Uni en tout premier lieu. Cette représentation géopolitique eurafricaine s'enracine dans le discours français et pèse sur les stratégies nationales des années 1940 aux années 1960. Pour le stratégiste Hervé Coutau-Bégarie, il s'agit là d'un discours de compensation appartenant au champ des stratégies déclaratoires qui visent « à transformer l'espace en moyen, faute de disposer des moyens actifs de la puissance⁴ ». Dans le contexte de la décolonisation et des résistances qu'elle suscite, dans l'opinion publique française et sur le terrain, le recours au concept eurafricain vient notamment amplifier le discours de l'« Algérie française », cette « Atlantide » nationale et républicaine qui hante l'histoire contemporaine de la France⁵.

De l' « Eurafrrique » à la « Françafrique »

Suite à la fin de la guerre d'Algérie et à l'indépendance des territoires de l'AOF-AEF, l'« Eurafrrique » – en tant que discours et représentation géopolitique – s'efface au profit de la « Françafrique »⁶, avec ses grandeurs et ses servitudes (les célèbres « réseaux Foccart »...). Les multiples accords de coopération et de défense signés entre Paris et ses anciennes colonies dessinent les contours du « pré carré africain » de la France, zone d'influence au sein de laquelle l'ancienne métropole assume sans états d'âme le rôle de gendarme régional. Au cours des années 1970, la percée soviéto-cubaine en Angola et au Mozambique – territoires sous souveraineté

¹ Cité par Louis Gautier, *Face à la guerre*, La Table Ronde, 2006, p. 72.

² Voir ci-dessous le focus 1, « Chine-Afrique : un nouvel axe géoéconomique », p.10.

³ Voir à ce sujet David Mascré, *Course aux hydrocarbures, crise du Darfour, déstabilisation régionale : le Tchad entre jeux pétroliers et jeux guerriers*, Working Paper de l'Institut Thomas More, N° 9, avril 2007, disponible en Français sur www.institut-thomas-more.org.

⁴ Hervé Coutau-Bégarie, *Bréviaire stratégique*, Institut de Stratégie Comparée, 2003, p.70.

⁵ Georges-Marc Benamou, *Un mensonge français. Retours sur la guerre d'Algérie*, Robert Laffont, 2003.

⁶ L'expression de « France-Afrique » a été forgée par Félix Houphouët-Boigny (1905-1993). Elle est ensuite reprise et contractée par François-Xavier Verschave dans son ouvrage, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1999.



portugaise jusqu'en 1975 – amène les gouvernements français successifs à s'engager avec plus de visibilité militaire sur le continent africain. C'est dans ce nouveau contexte géostratégique que le 2^{ème} régiment étranger de parachutistes saute sur Kolwezi, au Zaïre, en 1978. D'autres interventions ont été menées au Tchad (opération de longue durée, depuis 1978, et toujours en cours), en Mauritanie ou encore en République centrafricaine. Les discours accompagnent les faits et c'est au cours de cette même année 1978 que Michel Poniatowski, proche de Valéry Giscard d'Estaing, en appelle à « une conception nouvelle de l'Eurafrrique, établie sur l'égalité et la complémentarité ». « L'Eurafrrique, poursuit-il, peut, par la synergie de son rapprochement, jouer un rôle déterminant dans le dialogue Nord-Sud et dans la redéfinition des rapports intercontinentaux⁷ ». Curieuse résonance de la thématique eurafrrique de Karl Haushofer à l'heure de « la société libérale avancée »... Cette orientation africaine de la diplomatie française a pareillement marqué les années Mitterrand.

Dans les années 1990, la « Françafrique » semble pourtant se défaire. A l'Est, le « rideau de fer » est démantelé et les pays d'Europe occidentale voient s'ouvrir leur *hinterland* continental. Au Sud, ce nouveau tropisme entraîne d'importants contrecoups et sur le continent africain, la rhétorique démocratique et la définition d'une nouvelle politique française en Afrique s'imposent⁸ (voir François Mitterrand, Discours de La Baule, 20 juin 1990). Au cours de la seconde cohabitation que la V^e République connaît, de 1993 à 1995, le gouvernement d'Edouard Balladur dévalue le Franc CFA et privatise Elf-Aquitaine. La concurrence américaine surgit alors dans la partie francophone du continent noir. L'heure est à la « démocratisation » et aux « révolutions libérales ». Bien vite, les réalités africaines se rappellent au bon souvenir de l'Europe. Guerres tribales et « milicianisation » des sociétés prolifèrent sur les ruines d'« Etats importés », bien souvent dépourvus de légitimité, et les catastrophes humanitaires provoquent d'importants flux de réfugiés. Lorsqu'en juin 2003, à la tribune du IV^e Forum africain de l'IHEDN, le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin cite Le Corbusier pour dresser l'éloge de ce « grand continent poétique », c'est après avoir rappelé que « le continent africain concentre aujourd'hui tous les ferments traditionnels des conflits ancestraux (...) mais aussi toutes les formes de menaces nouvelles, des circuits d'exploitation parallèles à la montée des fondamentalismes, du terrorisme à la professionnalisation des bandes armées »⁹. La poétique ne saurait dissoudre la géopolitique.

L'Union européenne et l'Afrique subsaharienne

Située dans l'angle mort de l'OTAN, l'Afrique se trouve donc *de facto* dans le champ de responsabilité d'une « Europe de la défense »¹⁰, axée sur la gestion des crises et des conflits de faible intensité¹¹. Depuis le Sommet franco-britannique de Saint-Malo, en décembre 1998, Paris et Londres traitent ensemble du dossier africain. A l'été 2003, c'est à l'instigation de la France que l'Union européenne assume l'autorité politique et la conduite militaire de l'opération Artémis, à Bunia (Congo). Dans les mois qui suivent, Paris, Londres et Berlin décident de mettre sur pied des « groupements tactiques » prioritairement tournés vers des opérations africaines. De larges parties du continent noir font figure de vaste domaine de prévention pour l'action civilo-militaire des Quinze. Réunis à Trieste le 24 octobre 2003, les ministres du Développement de l'Union européenne ont ainsi proposé qu'une partie du budget du Fonds européen de développement (FED) serve à financer les opérations de maintien de la paix diligentées par l'Union africaine. Le COPS (Comité politique et de sécurité de l'Union européenne) étudie la possibilité de soutenir l'Union africaine dans la gestion des conflits du « Continent noir » et le sort de l'Afrique est l'un des défis globaux pris en compte par la

⁷ Cf. Michel Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, Albin Michel, 1978, pp. 387-388.

⁸ Voir le célèbre discours de La Baule de François Mitterrand, le 20 juin 1990.

⁹ Dominique de Villepin, « Discours d'ouverture », in *Frères d'armes*, N° 240, 3^e trimestre 2003, pp. 9-12.

¹⁰ L'expression est usuellement employée pour désigner la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) lancée par l'Union européenne en 1999.

¹¹ Voir ci-dessous le focus 2, « L'Europe de la défense » et l'Afrique subsaharienne », p.11.



« Stratégie européenne de sécurité », attentive aux maux qui frappent les populations et à leur pouvoir de nuisance. L'explosion de nombre d'Etats post-coloniaux, les guerres tribales et l'immigration clandestine sont perçues comme autant de risques et de menaces pesant sur les intérêts de sécurité européens. Ces situations conflictuelles sont en effet propices à l'implantation et au développement de réseaux terroristes transnationaux et l'on n'a pas oublié les attentats commis par Al-Qaida à Mombasa (Kenya), en novembre 2002. La problématique énergétique (hydrocarbures du Golfe de Guinée, d'Angola et du Soudan) et la poussée des intérêts chinois sur le continent africain expliquent aussi l'intérêt que l'Union européenne et ses Etats membres portent à cette partie du monde. Enfin, l'assaut d'immigrés subsahariens contre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et les débarquements de « boat-people » à Malte, Lampedusa et aux Canaries (25 000 immigrés clandestins de janvier à septembre 2006) confèrent un caractère dramatique aux enjeux euro-africains, tant en termes de développement que de sécurité.

Ces dernières années, les travaux de la Commission européenne et du Conseil européen attestent de l'importance que les Vingt-Cinq (aujourd'hui Vingt-sept) accordent à ces questions. Le 12 octobre 2005, la Commission a approuvé un document relatif à l'Afrique, *La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique*¹². Suivant ses recommandations, le Conseil a ensuite adopté une *Stratégie de l'UE pour l'Afrique*, le 19 décembre 2005¹³. Sur le plan sécuritaire, l'Assemblée de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) a pour sa part élaboré un rapport sur les enjeux et conditions du maintien de la paix¹⁴. Ce document fait le bilan des interventions européennes en Afrique et des offres d'assistance aux Africains, dans des cadres multinationaux (Union européenne, OTAN, Nations unies) ou sur initiative de pays particuliers (Royaume-Uni en Sierra Leone, France en Côte d'Ivoire et au Tchad). Il présente sans fards les carences de l'Union africaine (UA) et insiste sur l'absence de développement sans sécurité. La stratégie de l'Union européenne et de ses Etats membres doit se déployer sur deux plans : développer des solidarités entre Etats membres pour partager les risques, les responsabilités et le fardeau ; développer les relations entre l'UE et l'UA.

L'Union européenne s'est donc employée à développer ses relations avec l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), sise à Addis-Abeba depuis sa création (23 mai 1963), transformée en Union africaine lors du Sommet de Durban (8-10 juillet 2002). L'UA a pour objectif principal de « promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent » (Acte constitutif de l'Union africaine, Lomé/Togo, 11 juillet 2000). Elle se réserve le droit d'intervenir au sein même d'un de ses Etats membres en cas de crimes de guerre, de génocide ou de crimes contre l'humanité et entend se doter de capacités de maintien de la paix en Afrique. Mis sur pied en décembre 2003, le « Conseil de paix et de sécurité » (CPS) de l'UA se veut la réplique africaine du Conseil de sécurité des Nations unies. Un système continental d'alerte rapide, des mécanismes de financement et une force africaine prépositionnée devraient être mis en place. Il reste que les capacités réelles de l'UA sont des plus limitées et l'objectif de l'Union européenne est de soutenir cette entreprise panafricaine. Etabli lors du premier sommet entre les deux organisations, au Caire, les 3 et 4 avril 2000, le plan d'action est pour partie consacré à « la consolidation de la paix » et à la « prévention, à la gestion et au règlement des conflits » (titre V). L'Union européenne appuie l'UA dans son entreprise en faveur de la paix et apporte son assistance. Au Darfour (Soudan), des experts européens ont ainsi été intégrés à la mission africaine d'observation envoyée sur place et l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) vient en aide aux populations civiles¹⁵. En juin 2004, l'Union européenne alloue une aide d'urgence de 12 millions d'euros, affectés à la mission AMIS (Mission africaine au Soudan), mission de maintien de la paix

¹² Disponible sur http://ec.europa.eu/development/index_fr.htm.

¹³ Disponible sur http://ec.europa.eu/.../the_eu_and_africa_towards_a_strategic_partnership_european_council_15_16_12_2005_fr.pdf.

¹⁴ *Le maintien de la paix en Afrique subsaharienne : une approche concrète*, Commission politique, rapporteur : Charles Goerens, document A/1913, 6 décembre 2005.

¹⁵ En février 2003, le Mouvement Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la Justice et l'Egalité soulèvent le Darfour contre le gouvernement central qui l'année précédente a signé un accord de paix au Sud-Soudan. Celui-ci riposte en armant des milices arabes, les Janjaweed (« démons à cheval »), et en envoyant l'armée. Les populations civiles sont frappées par la répression. Le bilan est estimé à 300 000 morts et 2,5 millions de personnes déplacées. Voir Catherine Simon, « Darfour. En attendant la guerre totale », *Le Monde*, 16 septembre 2006.



menée par l'UA au Darfour¹⁶. Elle lui apporte son soutien logistique (transport de troupes), concurrencée dans ce domaine par l'OTAN. Sur un plan plus général, la Commission européenne a proposé de créer une Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (250 millions d'euros), proposition adoptée en mars 2004. La priorité européenne accordée à l'UA n'exclut pas les organisations sous-régionales du continent africain. A l'automne 2004, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et leurs homologues de la CDEAO (Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest) ont pu discuter de la coopération en matière de paix et de sécurité en Afrique occidentale. Pour mener une action d'ensemble cohérente, l'UE a par ailleurs mis sur pied une *task force* « Afrique » au secrétariat du Conseil européen.

La PESD et la République Démocratique du Congo

Sur le continent africain, la République Démocratique du Congo (RDC) est le territoire privilégié par la PESD, ainsi que le montrent les missions concernant ce pays (voir encadré). Deux opérations sont particulièrement significatives : Artémis (juin-septembre 2003) et EUFOR-Congo (mars-novembre 2006). L'opération « Artémis » est la première intervention militaro-humanitaire de l'Union européenne à l'extérieur de l'Ancien monde. Dans la province de l'Ituri, au Nord-Est du Congo, de violents affrontements opposent alors les miliciens de l'Union des patriotes congolais, majoritairement d'ethnie Héma, à leurs rivaux d'ethnie Lendu. Depuis 1999, ces violences ont fait plus de 50 000 morts et 500 000 déplacés. Le 4 juin 2003, le COPS (Comité politique et de sécurité) a donc annoncé la volonté de l'Union européenne de dépêcher sur place une force d'intervention. La décision a été confirmée le lendemain par le Conseil des ministres, réuni à Luxembourg, et elle a reçu le feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies. La résolution 1484 autorise la mise en place « d'une force intérimaire d'urgence à Bunia » dont le mandat est « de contribuer à la stabilisation des conditions de sécurité et à améliorer la situation humanitaire ».

Placée sous commandement français, cette Force internationale pour le Congo comprend des contributions de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, du Royaume-Uni et de la Suède. D'autres pays n'appartenant pas à l'Union européenne y participent (Brésil, Canada, Afrique du Sud, Sénégal, Ethiopie...), l'opération combinant les contributions de dix-sept nations au total. De crainte que l'opération ne soit assimilée à une intervention de l'OTAN, les services des Etats-Unis n'ont pas été retenus. Préparée, planifiée et lancée par Paris, l'opération a mobilisé quelque 1 200 hommes (près de 1 800 avec la base de soutien à vocation interarmées d'Entebbe/Ouganda), essentiellement français, et s'est déroulée sans les moyens de l'OTAN (hors les accords de « Berlin plus »), sous le contrôle politique et stratégique du COPS. De fait, l'opération « Artémis » est avant tout une opération « Mamba » (nom de code français), menée sous drapeau européen, et elle est perçue comme telle par les gouvernements africains. En tant que « nation-cadre », la France a monté un état-major multinational à Paris (Boulevard Saint-Germain, siège de l'Etat-major des armées). Comprenant 80 militaires, cet *Operation Headquarters* était à 40 % constitué d'effectifs provenant des Etats européens contributeurs. La participation du Royaume-Uni à cette « force internationale pour le Congo » souligne un point de convergence entre Londres et Paris. Depuis la fin des années 1990, on l'a vu, les deux anciennes puissances coloniales cherchent à exprimer un point de vue commun sur les questions africaines. Lors du Sommet franco-britannique du Touquet, le 4 février 2003, Paris et Londres ont signé une « Déclaration sur la coopération franco-britannique en Afrique » et le troisième point de cette déclaration porte sur « la prévention des conflits et le maintien ou le rétablissement de la paix en Afrique ». Des initiatives conjointes à l'ONU, au G8 et au sein de l'Union européenne sont alors prévues. Pour l'Union, souligne-t-on dans les institutions politico-militaires européennes, monter

¹⁶ Suite à la médiation du Tchad, un accord de cessez-le feu humanitaire est signé à N'Djamena le 8 avril 2004. Ce dispositif se révélant insuffisant, l'UA autorise, le 28 mai 2005, le déploiement de la mission AMIS. Cette décision est entérinée par la résolution 1556 du Conseil de sécurité des Nations unies, le 30 juillet suivant.



des opérations en Afrique sans les moyens de l'OTAN permet de compléter la gamme de ses « outils ».

Au 1^{er} septembre 2003, la Mission de l'ONU en République Démocratique du Congo (la MONUC) a pris le relais de l'Union européenne. Si les combats se sont poursuivis dans la province d'Ituri, du moins l'opération « Artémis » a-t-elle mis un terme aux affrontements dans la ville de Bunia. Pour le ministre français de la Défense de l'époque, Michèle Alliot-Marie, l'Union européenne a ainsi « prouvé sa capacité et sa volonté d'agir pour rétablir la stabilité dans un pays éprouvé » et ce à six mille kilomètres du continent¹⁷. Elle « s'affirme, jour après jour, comme une réalité militaire et de défense, prête à assumer pleinement ses responsabilités » et « la sécurité en Afrique (...) est inscrite désormais dans le champ des priorités que les Européens abordent collectivement dans le cadre de leur politique extérieure et de sécurité commune »¹⁸. De fait, « Artémis » est à divers titres une première : première opération militaire PESD sans les moyens de l'OTAN; première en coopération militaire Union européenne/ONU; première en-dehors du continent européen; première en réaction rapide (14 jours entre le vote de la résolution et le déploiement des premiers éléments); première opération lancée par un Etat membre puis endossée par l'Union européenne¹⁹.

L'Eufor-RD Congo est une opération de soutien au processus électoral, menée avec l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies (résolution 1671 du 25 avril 2006), en appui des 17 600 Casques bleus de la MONUC. Elle accompagne la mission d'observation électorale de l'Union européenne. Cette mission de 4 mois, à compter du 30 juillet 2006, mobilise des moyens issus de 20 pays de l'Union européenne. L'état-major européen est implanté sur l'aérodrome militaire de Ndola (Kinshasa). L'opération comprend 1100 soldats en ce lieu, 1200 soldats à Libreville ainsi qu'une réserve stratégique de 1500 soldats en Europe. L'OHQ de Potsdam assure le commandement opérationnel, l'Allemagne et la France constituant les participants essentiels. Après Artémis, il s'agit là de la deuxième opération militaire autonome de l'Union européenne en Afrique²⁰.

Le redéploiement du dispositif militaire français

La coopération militaire entre l'Union européenne et l'Afrique repose aussi sur les initiatives des Etats membres et un certain nombre d'entre eux poursuivent des programmes et des missions sur le continent noir. Le Royaume-Uni soutient le développement des capacités africaines à travers l'*African Peacekeeping Training Support Programme*, dans le cadre du *Conflict Prevention Pool*. Ses *Military Advisory and Training Teams* assurent la formation de nombreuses armées africaines et le *Defence Public Service Agreement* a pour objectif d'aider un certain nombre de pays africains à renforcer leur sécurité et à améliorer leur gouvernance. En 1997, la France a pour sa part mis en place le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), fondé sur le multilatéralisme, la transparence et la non-permanence des forces déployées. Elle cherche aujourd'hui à européeniser ce concept RECAMP tout en redéployant son dispositif militaire en Afrique²¹. Trois bases sont appelées à jouer un rôle sous-régional : Dakar (Sénégal), Libreville (Gabon) et Djibouti.

- Dakar conserve son importance stratégique. C'est là le meilleur relais maritime et aérien vers le Golfe de Guinée, l'Afrique australe et l'Amérique latine. Dakar est aussi un point de

¹⁷ Voir ci-dessous le focus 3, « Communauté internationale et droit des gens », p.11.

¹⁸ Michèle Alliot-Marie, « Les leçons d'Artémis », *Le Figaro*, 2 septembre 2003.

¹⁹ Pour le retour d'expérience de cette opération, voir l'intervention du général Bruno Neveux, Colloque de l'UEO sur le maintien de la paix en Afrique, Bruxelles, 20-21 septembre 2005 (actes disponibles sur le site Internet de l'Assemblée de l'UEO).

²⁰ Autonome par rapport aux moyens de l'OTAN. Ce type d'opération met en évidence les lacunes des Etats européens dans le domaine du transport stratégique.

²¹ Sur ce concept, voir Guy Azais, ambassadeur RECAMP, « Le concept RECAMP », in *Frères d'armes*, n° 240, 3^e trimestre 2003, pp. 13-15. Voir également Capitaine de Corvette Isabelle Piât-Durozoi, « Le concept RECAMP revu et repensé à l'occasion de la crise ivoirienne », in Pierre Pascallon (sous la direction de), *La politique de sécurité de la France en Afrique*, L'Harmattan, 2004, 243-253.



pénétration vers le Sahel et cette base pourrait enfin jouer un rôle non négligeable dans la logistique de l'OTAN, en cas de conflit en Europe. Cette base doit permettre de soutenir les efforts de stabilisation régionale menés par la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale).

- Libreville jouera un rôle similaire avec la CEEAC (Communauté des Etats d'Afrique centrale).
- Djibouti offre une rade unique en mer Rouge et un mouillage sans comparaison en Afrique orientale (base navale et aérienne, poste d'observation de la corne de l'Afrique et de la péninsule arabique). La présence militaire française peut s'articuler sur les efforts de coopération des pays d'Afrique orientale.

A terme, la présence militaire française en Côte d'Ivoire et au Tchad aurait un intérêt plus diplomatique et clientéliste que géostratégique. Cependant, le cours des choses au Soudan et dans la Corne de l'Afrique ne va pas dans le sens d'un quasi retrait du Tchad.

Cette reconfiguration d'ensemble du dispositif français exprimerait dans l'espace la nouvelle doctrine nationale en Afrique : refus des ingérences, soutien aux organisations régionales et à l'UA. Le transfert progressif du maintien de la paix aux Africains, accompagné d'un soutien en formation et en équipement, consisterait à mettre sur pied cinq brigades régionales d'attente de 5000 hommes chacune, sous l'égide de l'UA et de ses relais régionaux. Dakar, Libreville et Djibouti abriteraient des « dépôts RECAMP » auxquels contribueraient les partenaires de l'UE²². Ce projet bute toutefois sur les lacunes des armées africaines et leur difficulté à déployer des forces sur le terrain. Le bilan de l'AMIS au Soudan n'est guère probant. Fin août 2006, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté la résolution 1706 stipulant l'envoi d'une force onusienne de 17 000 soldats et 3000 policiers pour relayer les 7000 hommes sous-équipés de l'UA. Début octobre, le régime d'Omar el-Béchir a proféré des menaces à l'encontre des éventuels pays contributeurs de Casques bleus. Depuis, Khartoum a certes accepté l'envoi d'une « force hybride » ONU-UA mais il s'agit de temporiser pour retarder l'adoption de nouvelles sanctions internationales²³.

L'Afrique, nouveau front de la Global War on Terror

Les efforts européens en faveur du maintien de la paix se conjuguent à ceux déployés par les Etats-Unis à travers l'*African Crisis Response Initiative* (1996), transformée sous l'administration George W. Bush en un nouveau programme, l'*African Contingency Operations Training and Assistance*²⁴. A ces fins, en 1997, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont lancé l'Initiative P3, permettant d'agir rapidement et de manière coordonnée, sans passer par les organisations internationales. L'Afrique et ses « zones grises » étant susceptibles d'offrir des bases arrière à l'islamo-terrorisme et à d'autres pouvoirs de nuisance, les Etats-Unis ont mis en oeuvre l'*Initiative Pan-Sahel*. Son objet est de fournir assistance, entraînement et équipement à quatre pays du Sahel (Mali, Mauritanie, Tchad, Niger) pour sous-traiter la sécurité de cette partie du « Continent noir »²⁵. Le gouvernement des Etats-Unis y négocie également des accords lui permettant de poser ses avions et d'y intervenir en urgence. Placé sous la responsabilité opérationnelle de l'USEUCOM, le

²² Pour un point de vue critique sur ce redéploiement, voir Jean-François Bayart, « L'Afrique n'est plus celle de Kolwezi », entretien (propos recueillis par Vincent Hugueux), *L'Express*, 27 octobre 2005.

²³ Après avoir retardé ce projet de « force hybride », Omar el-Béchir s'y est rallié le 17 juin dernier. Près de 20 000 hommes viendraient donc relever les 7000 hommes de l'UA, pour sécuriser le Darfour. Le même jour commençait le pont aérien humanitaire français vers Goz Beïda, l'un des deux centres humanitaires de l'Est tchadien. Cette aide est destinée aux réfugiés soudanais et aux populations tchadiennes chassées par l'extension régionale du conflit. Elle pallie temporairement l'absence de corridor humanitaire au Darfour même, le despote soudanais ayant refusé la proposition du ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.

²⁴ Cf. Lieutenant-Colonel William Cosby, « Opérations de circonstance en Afrique et aide en matière de formation. African Contingency Operations and Training Assistance (ACOTA) », in Pierre Pascallon (sous la direction de), *La politique de sécurité de la France en Afrique*, L'Harmattan, 2004, pp. 157-162.

²⁵ En 2005, l'Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (TSCTI) a étendu cette coopération pansahélienne à des pays du Maghreb et d'Afrique occidentale.



commandement américain en Europe, ce dispositif léger est en voie de s'étendre à l'ensemble du continent, du Maghreb au Cap et du Golfe de Guinée à la Corne de l'Afrique.

Au Maroc, en Algérie et en Tunisie ainsi qu'en Mauritanie, les Etats-Unis entraînent les troupes locales et organisent la coopération régionale. Dans le golfe de Guinée, ils négocient avec le Nigeria et l'Angola entraînements, échanges de renseignements et accès aux troupes américaines. Une base pourrait être prochainement ouverte à Sao-Tomé-Et-Principe. Bien que le pétrole du Golfe de Guinée joue un rôle grandissant dans l'approvisionnement pétrolier des Etats-Unis (15 à 25 % dans les dix ans à venir), les motivations relèvent aussi de la lutte contre l'insécurité globale. Dans l'Est africain, l'Ouganda et le Kenya ont signé des accords d'accès aux troupes américaines. L'Erythrée et l'Ethiopie ont pour leur part accepté de confier en partie l'entraînement de leurs troupes aux Etats-Unis. Enfin, Djibouti est aujourd'hui un point d'appui essentiel de la lutte contre l'islamo-terrorisme et les Etats-Unis y ont positionné environ 2000 hommes au camp Lemonnier²⁶. Ils y surveillent le passage de la mer Rouge au Golfe d'Aden ainsi que l'ensemble des pays de la région, notamment le Yémen et la Somalie, cette dernière étant menacée de reconquête par les Tribunaux islamiques²⁷. Fin août 2006, le responsable du service de presse du Pentagone, Eric Ruff, a fait savoir que le Département de la Défense envisageait de créer un nouveau commandement militaire régional pour le continent africain : « L'idée de créer un commandement africain est en train d'être examinée par le Secrétaire »²⁸. Actuellement, la responsabilité de la zone Afrique est partagée entre trois commandements régionaux : le USEUCOM; le USCENTCOM (Moyen-Orient-Afrique de l'Est-Asie centrale, regroupés sous l'appellation de « Sud-Ouest asiatique »); le USPACOM (de la côte ouest de l'Amérique jusqu'à la côte est de l'Afrique ; le USPACOM englobe toute l'Asie).

Rivalités et concurrences entre Alliés

Cet activisme américain ne va pas sans concurrence avec les ambitions « eurafricaines » de l'UE, notamment via l'OTAN. L'Organisation atlantique a ainsi assuré un large soutien logistique au Darfour (transport aérien) et à la formation des hommes de l'UA, suite à une demande officiellement formulée par celle-ci le 26 avril 2005. De juillet à octobre 2005, l'OTAN a acheminé 5000 soldats et, début 2006, a assuré la rotation des troupes. Dans les milieux européens, cette irruption de l'OTAN dans les affaires africaines a été diversement appréciée. C'est à proximité immédiate des côtes africaines, dans les îles du Cap-Vert, que l'OTAN a par ailleurs testé la *Nato Response Force*, du 15 au 28 juin 2006 (*Steadfast Jaguar*). Les trois composantes de cette force – navale, aérienne et terrestre – ont été engagées dans cet exercice. Dans un premier temps, la Mauritanie avait été pressentie pour organiser cet exercice. La diplomatie française s'était opposée à ce choix, arguant des incertitudes politiques de ce pays.

Pour autant, nécessité fait loi et les responsables politiques et militaires américains poussent les feux. Le niveau de l'engagement financier et militaire dans la Corne de l'Afrique, dans la zone sahélienne et dans le Golfe de Guinée donne la mesure des enjeux sécuritaires africains. La création d'un « commandement Afrique » est le prolongement logique de cet effort d'endiguement du chaos et les outils de mutualisation de la puissance (« Europe de la défense » et OTAN) sont indispensables à la mise en cohérence des actions militaires et militaro-humanitaires alliées.

²⁶ Il s'agit de la *Combined Joint Task Forces Horn of Africa* (Force militaire combinée pour la Corne de l'Afrique).

²⁷ Formée par la réunion en 1960 de l'ex-Somaliland britannique et de l'ex-Somalie italienne, la Somalie est en proie à une anarchie endémique (affrontements internes en clans, pillages et exactions de « chefs de guerre » rivaux, affrontements militaires avec l'Ethiopie, extension de l'islamisme). Le 5 juin 2006, les milices des Tribunaux islamiques ont pris de Mogadiscio puis ont déclaré le Djihad à l'Ethiopie. Le 20 décembre suivant, l'armée éthiopienne est intervenue sur plusieurs fronts contre le régime djihadiste. La Corne de l'Afrique est le nouveau front anti-terroriste d'une guerre globale aux allures de « choc des civilisations ».

²⁸ Cité par l'ADI (Djibouti), 31 août 2006.



L'Axe du Bien



Qui veut faire l'ange fait la bête... Dans un monde voué à l'imperfection congénitale, rivalités et concurrences, tant diplomatiques qu'économiques, entre les nations occidentales sont choses normales. Pour autant, les contingences matérielles n'interdisent pas le respect de règles de juste conduite dans les relations internationales. Face au pouvoir arabo-islamiste de Khartoum, la cohésion diplomatique dont les dirigeants européens et américains font preuve, et leur commun refus de traiter à n'importe quelles conditions, à rebours de Moscou et de Pékin, montrent la voie à suivre.

Il est bien évident qu'une « haute stratégie » intègre et fait la synthèse des rapports de puissance, des intérêts nationaux et des dures réalités géopolitiques avec lesquelles il est souvent nécessaire de composer. Pour autant, elle ne saurait se limiter à une axiomatique de l'intérêt, faute de quoi elle se réduirait à une *Realpolitik* doctrinaire voire à un cynisme à courte vue. Les souffrances des hommes, les tragédies qui emportent les peuples et la compassion que ces drames suscitent sont, elles aussi, des réalités et une « grande politique » ne peut les ignorer. L'un des enjeux transatlantiques des temps présents consiste à donner forme à un « Axe du Bien », sans démesure ni arrogance. Le droit des gens, le génie de l'Occident et le souci de prendre en charge notre temps constituent autant d'exigences souveraines.



Focus 1

Chine-Afrique : un nouvel axe géoéconomique

Le sommet Chine-Afrique de Pékin, du 3 au 5 novembre 2006, puis la tournée africaine du président chinois Hun Jin-tao, au début du mois de février 2007, ont donné plus de visibilité à l'offensive économique de Pékin sur le « Continent noir ». En termes macro-économiques, les résultats sont spectaculaires. De 2000 à 2006, le commerce entre la République Populaire de Chine et l'Afrique a été multiplié par cinq (39 milliards d'euros fin 2006) et ce volume d'affaires devrait au minimum doubler d'ici 2015. La Chine s'est hissée au rang de 1^{er} fournisseur et 3^e client (derrière les Etats-Unis et la France) du continent. Plus de 800 sociétés chinoises y sont implantées ainsi que 130 000 ressortissants chinois (chiffre largement sous-estimé). Le nombre de ceux-ci devrait doubler, voire tripler, dans les cinq années à venir.

La longue durée permet de mettre en perspective l'expansion des relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique. Au VI^e siècle déjà, des marchands arabes naviguaient jusqu'à Canton pour y livrer des esclaves africains. Au XII^e siècle, la présence de marchands et de colons chinois sur les côtes est de l'Afrique est historiquement attestée. Entre 1413 et 1455, les expéditions maritimes de l'Amiral Zheng He renforcent les relations entre l'Empire du milieu et la façade orientale du « Continent noir ». Cependant, c'est au cours de l'ère Mao que la « solidarité afro-asiatique contre l'impérialisme » s'affirme, sous l'égide du non-alignement. Dans les années 1980, la stratégie côtière de Deng Xiaoping recentre la Chine sur l'Asie-Pacifique (ouverture aux capitaux et technologies des « démocraties de marché ») mais croissance et développement économiques mènent Pékin à privilégier ce réservoir de matières premières et de ressources énergétiques qu'est l'Afrique.

L'Afrique assure d'ores et déjà 30% des approvisionnements pétroliers de la Chine. Les deux principaux pays fournisseurs sont l'Angola et le Soudan (80% de la production soudanaise sont absorbés par Pékin). En contrepartie, la Chine exporte des produits manufacturés et développe sa présence dans les télécommunications, les BTP, l'exploitation agricole et forestière, la finance (dons, prêts et remises de dette) et, de plus en plus, la coopération militaire. A la différence des capitales occidentales, du FMI et de la Banque mondiale, Pékin ne subordonne son aide à aucune conditionnalité politique et soutient divers régimes despotiques (Soudan, Zimbabwe) pour lesquels le « communisme de marché » fait figure de modèle. Lors du 25^e anniversaire de l'indépendance de l'ancienne Rhodésie du Sud, Robert Mugabe affirme : *« Il nous faut nous tourner vers l'Est, là où se lève le soleil. »*

Solidarités géoéconomiques et affinités despotiques ont une portée historique et géopolitique. Le basculement d'une partie de l'Afrique depuis l'Europe vers la Chine inverse le schéma hégélien selon lequel l'Histoire avancerait d'Est en Ouest. La formation d'un axe sino-africain traduit les renouvellements de l'échiquier international et indique où se trouvent les réserves de puissance.



Focus 2

L' « Europe de la défense » et l'Afrique subsaharienne

Bien au-delà de ses frontières et de ses marches, sur le continent africain, l'Union européenne s'efforce de consolider, voire de reconstituer, des « Etats faibles » et des « sociétés défailtantes ». Une première opération de l'Union européenne, avec des moyens exclusivement européens et à l'extérieur des accords de « Berlin plus » a été menée à Bunia, en République Démocratique du Congo (RDC), de juin à septembre 2003. Il s'agissait de l'opération « Artémis ». L'UE s'est ensuite fortement engagée en RDC, à travers une aide multiforme (aide économique et politique) et plusieurs opérations. La province soudanaise du Darfour constitue un défi d'une autre ampleur.

- EUPOL Kinshasa (RDC) : mission de police (avril 2005-juin 2007) ;
- EU Security Reform in the DR of the Congo : mission de conseil et d'assistance aux réformes de sécurité (lancée le 8 juin 2005) ;
- EUFOR RD Congo : opération d'aide à la MONUC (Mission des Nations unies pour le Congo) dans le cadre du processus électoral (mars-novembre 2006) ;
- AMIS EU Supporting Action : opération civilo-militaire de soutien à l'Union africaine dans sa mission de maintien de la paix au Soudan, dans la province du Darfour (lancée le 18 juillet 2005).

Focus 3

Communauté internationale et droit des gens

Les fréquentes références des discours européens de politique extérieure à une « communauté internationale » plus ordonnée expriment l'antique aspiration à une « cosmopolitique ». Alors que la cité antique est absorbée dans des monarchies hellénistiques élargies, Zénon de Cittius (335-264 av. JC) et les stoïciens en appellent à une cité universelle ouverte aux dieux et aux hommes. La *Pax Romana* se révélera propice à de telles aspirations et l'empereur Marc-Aurèle (121-180) est l'un de représentants de cette école philosophique. La « cosmopolitique » fonde philosophiquement le *jus gentium* (droit des gens), sans impliquer la répudiation des petites cités et des patries charnelles.

Au Moyen Age, la notion englobante de « Chrétienté » perpétue et enrichit le « droit des gens » hérité de la Romanité. Les Grandes Découvertes du XVI^e siècle et la reconnaissance d'un monde nouveau – rotondité de la Terre et pluralité des hommes – viennent ensuite réactiver les représentations héritées du stoïcisme. Francesco Suarez (1548-1617), Hugo Grotius (1583-1645) et les théoriciens modernes du droit des gens considèrent alors que l'humanité forme non point un corps politique unique mais une « société générale du genre humain ». Recourant à la théologie, à la raison et à la nature, ils concourent à la codification d'un ordre international d'Etats souverains obligés entre eux par les règles du « droit naturel », soit un ensemble de normes supérieures aux lois positives.

Pour ces juristes, le concept de « communauté internationale » n'est pas un projet d'organisation à l'échelle de l'humanité mais un présupposé du droit des gens. Kant et son projet de « paix perpétuelle » (1795) inscrit ensuite ce concept dans la philosophie de l'histoire et cet opus sera le livre de chevet de Thomas Woodrow Wilson (1856-1924), le président des Etats-Unis à l'origine de la Société des Nations (SDN). L'idée d'un ordre public international conjuguant liberté des nations et codification du « droit de guerre » plonge donc ses racines dans le terreau de la civilisation occidentale. Elle ne s'oppose pas à la mise en œuvre d'une politique de puissance. Inversement, une « grande politique » qui ne prendrait pas en compte l'antique aspiration à une communauté internationale ordonnée mutilerait le réel.



Jean-Sylvestre MONGRENIER

La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français (Editions Unicomm, 2006)

« En France, l'atlantisme est vilipendé. Et pourtant... Afghanistan, lutte contre l'islamo-terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, les Français sont aux côtés de leurs alliés. La France aurait-elle réintégré l'OTAN ? Est-elle jamais sortie de l'Organisation atlantique ? Pourquoi ces pudeurs ? »
(Extrait de la 4^{ème} de couverture)

Programme d'étude **L'EUROPE FACE AU MONDE**

Série **RELATIONS INTERNATIONALES, GÉOPOLITIQUE**

Retrouvez toute l'actualité de l'Institut Thomas More sur www.institut-thomas-more.org

De l'OTAN à l'Occident

Article de Jean-Sylvestre MONGRENIER (revue « France-Alliance Atlantique », N°9, printemps 2007).

Course aux hydrocarbures, crise du Darfour, déstabilisation régionale : le Tchad entre jeux pétroliers et jeux guerriers

Par David MASCRÉ (Working Paper 9, avril 2007, Fr).

12 ans de diplomatie chiraquienne : la diplomatie française au miroir du discours présidentiel

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (« GéoÉconomie », N° 40, mars 2006, Fr, disponible sur le site Internet de l'ITM).

Transformation et globalisation de l'OTAN : Débats stratégiques et enjeux géopolitiques après le sommet de Riga

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (Tribune 11, mars 2007, Fr).

La France, l'Europe, l'OTAN

Débat entre Jean-Sylvestre MONGRENIER et Pascal BONIFACE (RFI, émission « Géopolitique, le débat », 2 décembre 2006).

Les enjeux du sommet UE/Russie de Helsinki : Bruxelles et Moscou entre partenariat énergétique

et « geoeconomic struggle »

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (Working Paper 5, novembre 2006, Fr/Eng).

Rencontre étudiante franco-américaine

Rencontre, 7 juillet 2006, Paris, avec des étudiants de la Xavier University (Ohio, Etats-Unis).

OTAN : l'Alliance en quête d'avenir

Entretien de Jean-Sylvestre MONGRENIER (« Valeurs Actuelles », 26 mai 2006).

La politique européenne de sécurité et de défense : ses ambitions, ses réalisations, ses limites

Entretien de Jean-Sylvestre MONGRENIER (Radio France, émission « Enjeux internationaux », 17 mai 2006).

Les paradoxes de l'atlantisme français

Article de Jean-Sylvestre MONGRENIER (sur le site Internet de l'ITM, mars 2006, Fr/Eng).

L'OTAN est-elle l'avenir de l'Europe ? Puissance et destin

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (Tribune 9, mars 2006, Fr/Eng).

L'OTAN est-elle l'avenir de l'Europe ?

Rencontre, 14 mars 2006, Paris, en partenariat avec "Valeurs Actuelles" et EADS. Intervenants : K. HOFMANN, général B. de LA PRESLE, J-S MONGRENIER.

France – Europe – Etats-Unis : Fondements connus et inconnus d'une mésentente cordiale

Par Béla BORSI-KÁLMÁN (Tribune 4, février 2005, Fr/Eng). Parue dans la « Revue des Deux Mondes » (février 2005).

Irak/OTAN/ONU : la politique étrangère des Etats-Unis à l'heure des choix

Rencontre, 12 octobre 2004, Paris (Assemblée Nationale). Intervenants : Nicole BACHARAN et Ken WEINSTEIN.

Kerry-Bush : le "candidat du 10 septembre" face à "celui du 12 septembre"

Par Laurent MURAWIEC (Tribune 1, mai 2004, Fr).

Deux Occidents pour un seul monde ? L'Europe, les Etats-Unis et le monde

Journée d'études, 14 mai 2004, Paris (Assemblée Nationale). Intervenants : Frédéric ENCEL, Stephen LAUNAY, Roberto de MATTEI, Laurent MURAWIEC, Pierre RIGOULOT, Pedro SCHWARTZ, François THUAL, Ilios YANNAKAKIS.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité des auteurs. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance. Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à info@institut-thomas-more.org ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Etabli à Bruxelles et Paris, présent à Budapest et Rome, réunissant des personnalités de nombreux pays européens, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant.

Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes.

L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de propositions neuves et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Bruxelles

Avenue Eugène Demolder, 112
B-1030 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 647 32 34
Fax : +32 (0)2 646 28 21

Paris

9, rue d'Enghien
F-75010 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30
Fax : +33 (0)1 49 49 03 33

info@institut-thomas-more.org
www.institut-thomas-more.org